

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD096-2017

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	64
Votants	71
Pouvoirs	7

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux
le 29 juin 2017

LE 6 juillet 2017, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT- 2016

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, SALINIER, , BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, DATRIER, LABAILS, LEON, MAXHEIM-MALARD, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PERRAUD-DAUSSE, PAUL, ROUX , SALOMON, DAURIAC (suppléante)

MM. BUISSON, LE MAO, BREAU, MOTTIER, COURNIL, SUBERBERE, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, LACOSTE, RIGAUD, AUDI, BARBANCEY, CIPIERE, COUDERC, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, MATHIEU, RAUZET, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, USCAIN, GENDRE, GEORGIADIS, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : PASQUET, KERGOAT, DE PISCHOF, GATAULT, RAT-SOULIER, DORET, DECABRAS.

MM. : BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, RAYNAUD, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, DENIS, FRADON, PUYRIGAUD, MERILLOU, DUNOYER, GIRAUDEL, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, MALLET, GUILLEMET, LOURD, REYNET, GRELLETY, LAROCHE, BUFFIERE, RATIER, COLBAC, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme DE PISCHOF	Pouvoir à	Mme ROUFFINEAU
M.MARTINEAU	Pouvoir à	M. BELLEBNA
M. KHAIRALLAH	Pouvoir à	Mme MAYAUD
M.MACARY	Pouvoir à	M. AUDI
M. GUILLEMET	Pouvoir à	M. COLLINET
Mme DORET	Pouvoir à	M. LARENAUDIE
M. RATIER	Pouvoir à	M.PROTANO

OBJET : PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT- 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux est chargée de la gestion de l'Assainissement Collectif qui regroupe deux pôles d'activités pour le traitement des Eaux Usées de l'agglomération :

- **le structurant**, c'est-à-dire le réseau de collecte principal, l'amenée et le traitement des eaux usées à la station d'épuration de Saltgourde à Marsac sur l'Isle, à la station d'épuration des Garennes à Trélissac ainsi qu'à la station d'épuration de Landry à BOULAZAC-ISLE-MANOIRE ; le réseau secondaire de collecte étant géré par les communes ;
- **le péri-urbain**, ce sont les 17 stations d'épuration des communes péri-urbaines ; les réseaux de collecte sont gérés par les communes.

Considérant que le Grand Périgueux gère également le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** qu'il a pris en charge en 2005.

Considérant qu'en application de l'article L2224.5 du CGCT, la collectivité doit établir les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services d'assainissement (RPQS).

Que ceux-ci doivent être présentés à l'Assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné (2016).

Qu'un exemplaire de ces rapports doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Que ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

Qu'ils intègrent des indicateurs de performance des systèmes d'assainissement pour mesurer la qualité et l'efficacité de la gestion du service d'un point de vue technique, économique ou environnemental. Ces données vont renseigner la base nationale de l'observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement gérée par l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- donne acte au Président de la présentation des rapports portant sur l'exercice 2016 jointe en annexe.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	18 JUIL. 2017	Pour extrait conforme	18 JUIL. 2017
Délibération certifiée exécutoire à compter du	18 JUIL. 2017	Périgueux, le	18 JUIL. 2017

Le Président
Jacques AUZOU